



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DU MILIEU

En 2000, La Fondation de l'Université Laval a créé le programme de soutien aux activités du milieu pour encourager les initiatives mises de l'avant par des groupes d'étudiants de l'Université. Elle reconnaît ainsi qu'en s'engageant dans des activités parascolaires, les étudiants contribuent directement à leur propre formation et au rayonnement de leur *alma mater*.

ADMISSIBILITÉ

Les subventions sont accordées sur une base annuelle.

Sont admissibles

- Les groupes d'étudiants reconnus par l'Université Laval et ses constituantes;
- Les groupes d'étudiants dont les activités sont réalisées bénévolement.

Ne sont pas admissibles

- Les projets personnels;
- Les organisations externes de l'Université Laval;
- Les stages crédités;
- Les bals de finissants;
- La collation des grades (activités de levée de fonds).

PROCESSUS

Un dossier doit être complet pour être pris en considération par le comité de sélection.

Votre dossier doit inclure :

- Le formulaire de demande de subvention dûment rempli;
- Un budget prévisionnel présentant les revenus et les dépenses;
- Le nom des intervenants (comité organisateur ou participants).

Tout autre document pertinent peut être joint au dossier (document de commandite, plan de visibilité, photo).

Le dossier doit être remis à la Fondation par courriel (activitesdumilieu@ful.ulaval.ca) ou par la poste, à l'attention du responsable du programme de soutien aux activités du milieu.

ANALYSE DES DOSSIERS

Le comité de sélection se réunit mensuellement pour examiner les demandes reçues.

Critères de sélection :

- Les retombées de l'activité au sein de la communauté universitaire;
- La contribution de l'activité au rayonnement de l'Université Laval;
- Le nombre d'étudiants participants;
- L'effet de l'activité sur la formation des étudiants participants.

Compte tenu le très grand nombre de demandes étudiées, le comité de sélection ne fournit aucune évaluation écrite.

À LA SUITE DE L'ÉVÉNEMENT, vous devrez fournir à la Fondation :

- Une photo de l'événement;
- Une lettre de remerciement sous forme de témoignage;
- Un exemplaire du rapport d'activités.

Les membres du groupe acceptent que leur nom, leur photo et leur témoignage soient utilisés par la Fondation à des fins publicitaires.

LES DEMANDES
DOIVENT ÊTRE
SOUMISES
AU PLUS TARD

60 JOURS

AVANT la date
de l'événement

LA DÉCISION DU
COMITÉ SERA
COMMUNIQUÉE
PAR LA POSTE
AU PLUS TARD

60 JOURS

APRÈS la
réception du
dossier complet.

La Fondation de
l'Université Laval

Pavillon Alphonse-Desjardins
Local 3402
2325, rue de l'Université
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
418 656-2131, poste 3292
activitesdumilieu@ful.ulaval.ca



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Date de la demande :

Montant demandé :

Si la demande est acceptée,
le chèque sera émis à l'ordre de :

COORDONNÉES

Nom du responsable :

Fonction :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Faculté ou unité de rattachement :

ACTIVITÉ

Nom exact de l'activité :

Nb de participants attendus (s'il y a lieu) :

Date de l'activité :

Adresse du site Internet (s'il y a lieu) :

Décrivez brièvement l'activité, ses objectifs et ses retombées pour la communauté universitaire.
Dites en quoi cette activité contribue au rayonnement de l'Université Laval :

RAPPEL : Pour que votre dossier soit complet, vous devez joindre à ce formulaire le budget prévisionnel présentant les revenus et les dépenses ainsi que la liste des intervenants (comité organisateur ou participants).

Pour consulter la liste des activités subventionnées au cours des deux sessions précédentes, rendez-vous au : www.ful.ulaval.ca